

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CABARA

**14 mars 2017**

Les conseillers municipaux par convocation en date du 10 mars 2017, se sont réunis à la Mairie de Cabara le mardi 14 mars 2017 à 20h30 sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

**Présents :** Mmes Mrs BLANC Thierry, CHORON Dominique, DUPUIS-RABION Robert, SAUBION Stéphanie, BATTAGLIA Eric, PISONI Clotilde, BOISSONNET Yolande, VIGNOLLET Corine, BLAZY Sébastien

**Absent :** Mr Peiffer

Mr CHORON est le secrétaire de la séance

## **DELIBERATION 1 – Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2016**

Monsieur Choron présente au vote le compte administratif établi par le Maire, en tout point identique au compte de gestion du receveur principal et qui se présente comme suit :

Recettes de fonctionnement : 357 775.25 € avec un report de l'exercice antérieur de 33 041.91 €

Dépenses de fonctionnement : 332 825.23 €

Recettes d'investissement : 15 840.40 € avec un report de l'exercice antérieur de 10 387.80 €

Dépenses d'investissement : 16 580.35 €

Le compte administratif du CCAS se clôture à 56.80 €, avec un déficit de l'exercice antérieur de 43.20 € et une dotation de la commune de 100 €

Monsieur le Maire quitte la séance, le conseil municipal adopte ces résultats à l'unanimité des membres présents.

## **DELIBERATION 2 – Affectation de résultat**

Avec un excédent de 24 950.02 € sur l'exercice 2016 et un report de 33 041.91 € de l'exercice précédent, l'affectation de résultat est adoptée à l'unanimité des membres présents à 57 991.93 € au compte 002

Pour le CCAS, l'affectation de résultat se limite à 56.80 à reporter au 002

## **DELIBERATION 3 – Projets 2017**

Les dossiers de demande de subvention pour l'aire de jeux intergénérationnelle et la mise en accessibilité du parc et des sanitaires publics ont été transmis pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Les dossiers pour les autres demandes sont en cours d'établissement.

## **DELIBERATION 4 – Indemnités des élus**

Les indemnités de fonctions des élus sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. L'indice ayant changé au 1<sup>er</sup> janvier 2017, il convient de prendre une nouvelle délibération. Le conseil municipal approuve à la majorité des membres présents.

#### **DELIBERATION 5 – Délégué commission handicap de la Communauté de Communes**

Lors de la réunion du 27 janvier, Mr le Maire a présenté aux conseillers les 7 commissions mises en place au sein de la Communauté de Communes. La commission Handicap ayant été omise, il convient de désigner un délégué au sein de la commune. A l'unanimité des membres présents, Mme Pisoni Clotilde est désignée déléguée à la commission handicap.

#### **DELIBERATION 6 – Tours de gardes élections 2017**

Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017.  
Mr Choron est chargé d'élaborer le tableau des tours de garde.

#### **Questions diverses**

Mme Pisoni annonce à ses collègues que les trois arbres sur la cale ont été plantés par les agents municipaux. De même, elle a acté une date pour les scènes d'été, au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Cette manifestation devrait être subventionnée à hauteur de 20% par la communauté de communes.